

## Concours interne technicien de laboratoire

### Ministère de l'Education Nationale

Posté par: formations-concours

Publiée le : 7/8/2008 12:54:38

**Missions :** Un technicien de laboratoire prépare, sous la direction du responsable de laboratoire, les expériences et les documents de cours et travaux pratiques. Il assiste les professeurs des disciplines scientifiques dans le déroulement des travaux pratiques.

Il exerce, à titre prioritaire, dans des établissements comportant des classes préparatoires aux grandes écoles ou des sections de techniciens supérieurs dans l'une des trois spécialités suivantes : Biologie - géologie ; Sciences physiques et industrielles ; Biotechnologie (biochimie et microbiologie).

Il peut être appelé à concevoir et à mettre au point des expériences et du matériel scientifique ou des appareils de sa spécialité. D'une manière générale, il assure l'encadrement des personnels techniques de laboratoire de catégories C et participe à leur formation.

### CONDITIONS D'ACCES

&nbsp;

Pour être autorisé à se présenter aux concours, les candidats doivent remplir les

Être de nationalité française ou ressortissant des états membres de l'Union européenne, jouir de leurs droits civiques, se trouver en position régulière au regard du code du service national, remplir les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice de la fonction compte tenu des possibilités de compensation du handicap.

**Concours interne** Être fonctionnaires ou agents de l'Etat, des collectivités territoriales et des établissements publics qui en dépendent, et justifier au 1er janvier de l'année du concours, de quatre ans de services publics. Être en position d'activité, de détachement ou en congé parental à la date de la première épreuve écrite.

---

### NATURE DES EPREUVES

**Concours interne** Epreuve écrite d'admissibilité : "sciences de la vie et de la Terre et biotechnologie" &nbsp; : épreuve d'

Spécialité B "sciences physiques et chimiques" : épreuve d'admission ; une durée de 4h :

Epreuve pratique d'admission : une durée de 4h :  
Spécialité A sciences de la vie et de la terre et biotechnologie au choix du candidat sur l'une des spécialités suivantes :

1. biologie-physiologie

2. géologie

3. biochimie

4. microbiologie

Spécialité B Sciences physiques et chimiques : au choix du candidat sur l'une des spécialités suivantes :

1. chimie

2. physique

3. électrotechnique / électronique